



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JANVIER 2024

N° C25_01_2024_11 - Association Les Mines d'Argent des Rois Francs - Avenant n°3 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 (annexes)

Annexe(s) :

- Avenant 3 à la convention d'objectifs avec Mines d'Argent
- Courrier de demande de subvention
- Contrat d'engagement républicain

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	62	9	68	19

Pour : 68	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 3
-----------	----------------	------------	------------------------

Sans la participation de :

- Frédérique BINET
- Sylvie BRUNET
- Nicolas RAGOT

Date de convocation : 19 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq janvier, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURELL Gilles, COUSIN Sylvie, DODIN Patrick, MARTIN Patrick, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRANDIN Bernard, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, GUERINEAU François, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BERNARD Eric (pouvoir donné à GUERY Patrice), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à NEE Nicole), CROMER Marie-Thérèse (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), NIVELLE Jean-Pierre

(pouvoir donné à MICHELET Fabrice), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à BOURDIER Christine), THIBAULT Evelyne (pouvoir donné à LECULLIER Lysiane)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DELEZAY Gaëtan, DOLBEAU Alain, HAYE Jean-Marie, JOUANNET Paul, MAGNAN Jean-Christophe, PELTIER Jérôme, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SARRAZIN Nathalie, SUIRE Catherine, TRICHET Jacques

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles CHOURRÉ

Association Les Mines d'Argent des Rois Francs - Avenant n°3 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 (annexes)

Annexe(s) :

- Avenant 3 à la convention d'objectifs avec Mines d'Argent
- Courrier de demande de subvention
- Contrat d'engagement républicain

Vu la délibération du conseil communautaire de Mellois en Poitou, en date du 25 mars 2019, relative à la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 avec les Mines d'Argent des Rois Francs ;

Vu la délibération du conseil communautaire de Mellois en Poitou, en date du 2 décembre 2021, adoptant l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 avec les Mines d'Argent des Rois Francs et portant sur une reconduction pour l'année 2022 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de Mellois en Poitou, en date du 17 novembre 2022, adoptant le plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique ;

Vu la délibération du conseil communautaire de Mellois en Poitou, en date du 2 mars 2023, adoptant l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 avec les Mines d'Argent des Rois Francs et portant sur une reconduction pour l'année 2023 ;

Vu l'avis de la réunion des vice-présidents du 11 janvier 2024 proposant une subvention d'un montant de 27 0000 € ;

Vu la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant les principes de la République ;

Vu le décret du 31 décembre 2021 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État,

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses qui contribue au développement de la vie locale dans les domaines culturel, éducatif, environnemental, social et sportif. La communauté de communes Mellois en Poitou soutient les initiatives menées par des associations, dans le cadre des compétences dont elle s'est dotée. Elle peut donc, à ce titre, accorder des subventions à des associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt communautaire et en cohérence avec les orientations du projet communautaire.

L'association des Mines d'Argent des Rois Francs a pour mission d'assurer la gestion et la promotion du site touristique des mines d'argent à Melle et ainsi contribuer au

développement touristique et économique de Mellois en Poitou. Ses missions s'inscrivent dans la stratégie d'attractivité économique et touristique, qui s'appuie sur 3 priorités thématiques, dont le tourisme. Celle-ci se décline en différentes fiches-socles, dont la conception d'une stratégie de découverte du territoire (notamment les sites de visite). La stratégie s'articule également autour de 4 thématiques transversales dont la communication qui contient des actions de marketing territorial, et dont les relations partenariales.

Les Mines d'Argent des Rois Francs sont un site touristique emblématique du territoire, qui rayonne bien au-delà de Mellois en Poitou et accueille près de 11 000 visiteurs par an.

A ce titre, l'association des Mines d'Argent des Rois Francs bénéficie d'une convention triennale sur la période 2019-2021, qui a été prolongée par avenant en 2022 puis en 2023.

L'association a consacré l'année 2023 à la poursuite de la dynamique engagée dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) qui a porté sur le projet associatif autour de la plateforme expérimentale des arts du feu, et sa complémentarité avec la visites des mines et les différents espaces (boutique, espaces extérieurs, etc).

En 2024, l'association prévoit de réaliser un second DLA portant sur la définition d'un plan d'actions comprenant un volet financier.

L'association a sollicité la communauté de communes le 13 décembre 2023 afin de bénéficier d'une subvention pour un montant de 27 000 € au titre de l'année 2024.

La subvention serait versée en deux fois :

- une avance avant le 15 mai 2024 correspondant à 80 % du montant de la subvention prévisionnelle annuelle de la contribution fixée à l'alinéa précédent,
- le solde de 20 % avant le 30 mars 2025.

Le maintien de la subvention sera évalué sur les critères suivants :

- la fin du second DLA et présentation des préconisations issues de cette démarche,
- le maintien de l'emploi salarié, copie des supports de communication comportant le logo de Mellois en Poitou, organisation de l'évènement avec le CNRS, partenariat avec l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou et les autres professionnels du tourisme du territoire.

Il est donc proposé de prolonger d'une année supplémentaire la convention pluriannuelle, afin de permettre à l'association de lancer et de finaliser un second DLA plus opérationnel et d'attribuer une subvention de 27 000 € pour 2024.

Considérant l'avis de la réunion des vice-présidents du 11 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER l'avenant n°3 prolongeant d'une année supplémentaire la convention pluriannuelle d'objectifs avec les Mines d'Argent des Rois Francs à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- APPROUVER la subvention de 27 000 € pour l'année 2024, conformément à l'avenant n°3 ;
- AUTORISER Monsieur le Président ou sons délégataire à signer l'avenant n°3 et tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président

Gilles CHOURRÉ

Fabrice MICHELET